



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Metz, le 07/04/2020

La préfecture organise la distribution de 356 000 masques aux EHPAD et aux établissements sociaux et médico-sociaux du département

Pour le compte de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est, la préfecture de zone Est, la préfecture de la Moselle et les sous-préfectures de Thionville, Forbach/Boulay-Moselle, Sarrebourg/Château-Salins, Sarreguemines, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 57) et le conseil départemental de la Moselle, ont organisé entre le 3 et le 6 avril la distribution de 356 000 masques dits chirurgicaux à destination des EHPAD, des établissements sociaux et médico-sociaux et des opérateurs de pompes funèbres.

Des distributions de ce type interviendront régulièrement en Moselle, comme dans les autres départements de la région Grand Est.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information -

**Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle**

Tél : 03 87 34 87 25/ Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

